

Le Triton crêté

– *Triturus cristatus* –



Espèce amphibien
Code Natura 2000 :
UE 1166



Le triton crêté fait partie du taxon des urodèles. L'origine étymologique de ce mot vient du préfixe uro- « queue » et du grec *dêlos*, « visible ». Cela signifie qu'il s'agit d'un amphibien gardant une queue à l'état adulte.

Cette espèce peut être confondue avec le triton de Blasius, espèce issue du croisement entre le triton crêté et le triton marbré.

IDENTIFICATION

Cette espèce de grande taille mesure 12 à 14 cm de longueur totale. Sa peau granuleuse est de couleur brun-noire, habituellement ponctuée de gros ronds noirs, et recouverte de granulations blanchâtres sur les flancs. Le ventre est jaune vif fortement ponctué de noir et la gorge noirâtre. Les femelles se distinguent des mâles par l'absence de crête dorsale développée, et bien dentelée.

Les larves peuvent atteindre 10 cm de long. Elles possèdent trois branchies très développées. De couleur jaunâtre avec quelques taches noires au début de leur vie, les larves prennent progressivement la livrée de l'adulte.

BIOLOGIE

Activité

Le triton crêté hiverne d'octobre à mars. Durant cette période, il est en vie ralentie et ne se nourrit pas. L'estivation (période de dormance dans des conditions de chaleur ou de sécheresse) à lieu sous les pierres et dans les zones plus humides.

Alors que les larves de triton crêté sont aquatiques, les adultes mènent principalement une vie terrestre. Leur phase aquatique est limitée à 3-4 mois dans l'année, au moment de la reproduction.

Le triton crêté est une espèce diurne au stade larvaire, mais il devient nocturne après la métamorphose.

Régime alimentaire

La larve est carnivore, elle mange des larves planctoniques au début de son développement puis capture des proies plus volumineuses (larves d'insectes, vers,...). L'adulte est également prédateur. Son régime alimentaire est principalement constitué de petits mollusques, vers, larves diverses, etc..

Cycle de vie et Reproduction

La période d'activité débute par la migration pré-nuptiale (entre janvier et mai selon les régions). La saison de reproduction (au moins quelques dizaines de jours), se produit essentiellement de mi-mars à fin avril. Elle se clôt par une migration post-nuptiale (pouvant aller jusqu'en octobre). Les tritons crêtés adultes reviennent pondre dans leur mare de naissance ou à proximité. Les femelles pondent 200 à 250 œufs par an, déposés un à un et cachés sous les feuilles de plantes aquatiques. Le développement embryonnaire dure en moyenne 37 jours à 12°C. La larve se métamorphose environ 60 jours après l'éclosion. La maturité sexuelle est acquise vers 2-3 ans.

Habitat

Le triton crêté occupe généralement des eaux stagnantes (ou très faiblement courantes) oligotrophes ou oligo-mésotrophes, riches en sels minéraux et en plancton. On le trouve principalement dans des zones bocagères avec prairies. Il fréquente des biotopes aquatiques de nature variée : mares, sources, fontaines, fossés, bordures d'étangs, etc. Les mares demeurent toutefois son habitat de prédilection. Celles-ci sont généralement vastes, relativement profondes (de l'ordre de 0,5-1 m), pourvues d'une abondante végétation et bien ensoleillées. Il peut cohabiter avec d'autres amphibiens (triton palmé, alpestre, rainette et grenouille vertes, etc.), mais on observe un phénomène d'exclusion avec le triton marbré.

STATUT DE L'ESPECE

Le triton crêté bénéficie de nombreux statuts de protection et de réglementation au niveau national, européen et international :

- Directive Habitat Faune Flore : annexes II et IV (protection stricte)
- Convention de Berne : annexes II et III (protection stricte)
- Liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français (protection stricte)

HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE ASSOCIE

Pas d'habitats spécifiques, le triton est susceptible de fréquenter un grand nombre de milieux de l'annexe I comportant des points d'eau.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'aire de répartition de l'espèce couvre une grande partie de l'Europe. En France, le triton crêté est plus fréquent en plaine. Il est présent dans la moitié nord du pays.

CONSERVATION

Etat des populations et menaces

L'espèce est en régression un peu partout en Europe. En France, la situation varie en fonction des situations locales mais le triton crêté est en déclin en limite de répartition (Bretagne notamment).

La principale menace concerne la disparition des habitats aquatiques et terrestres de l'espèce, mais d'autres causes sont évoquées :

- Comblement des mares existantes (d'origine anthropique ou naturelle)
- Arrachage des haies et destruction des bosquets à proximité des points d'eau favorables (diminution des abris indispensables en phase terrestre)
- Culture inaptes à la vie des amphibiens en été et traitements phytosanitaires qui détruisent les ressources alimentaires
- Opérations (curage de fossés ou de mares) menées sans précaution susceptibles de menacer des populations (larves notamment)
- Œufs et larves menacés par la pollution et l'eutrophisation des eaux
- Poissons carnivores introduits dans les mares pouvant causer de gros dégâts dans les populations de larves
- Collecte de spécimens par des collectionneurs ou le grand public

Mesures de conservation

En premier lieu, il est indispensable de préserver ou multiplier des mares et autres points d'eau, espacés de quelques centaines de mètres afin de permettre les échanges inter-populationnels. Il est également nécessaire de prévoir des connexions entre elles. A cette fin, il est peut-être nécessaire de limiter la monoculture de certaines plantes (maïs), dans la mesure où elles constituent des barrières biologiques, de maintenir et entretenir les haies et bandes enherbées et de créer des corridors herbacés dans des végétations arbustives denses.

D'autres préconisations peuvent être énoncées au niveau des mares :

- Entretien pour éviter leur comblement naturel par la végétation (élimination de l'excès de végétation en fin d'automne et curage partiel en fin d'été)
- Dans le cas de création de mares, respect des exigences écologiques de l'espèce : taille suffisante, profondeur assez importante, ensoleillement, une partie au moins des berges en pente douce...
- Limitation de pollutions de l'eau et non introduction de poissons
- Conservation à proximité des mares des tas de pierres, de bois, bosquets ou haies



Triton de Blasius observé sur le site Natura 2000 (Hybride entre triton crêté et triton marbré)



Mare favorable au triton crêté

ZOOM SUR LE SITE NATURA 2000 : LA VALLEE DU CANUT

Sur le site, seuls des tritons de Blasius ont été recensés (2013 et 2014) dans une mare du site Natura 2000. Toutefois, cette espèce résulte du croisement du triton crêté et du triton marbré. On peut donc raisonnablement penser que le triton crêté est (ou a été) présent sur le site. De plus, des individus de crêté ont été observés sur la commune de La Chapelle Bouëxic, à environ 500 mètres au sud du site. Des prospections régulièrement seront donc effectuées sur le site.

Ci-contre, la localisation potentielle du triton crêté (localisation avérée du triton de Blasius)

Sources :

- Cahiers d'habitats Natura 2000 (tome 7)
- Livre : Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg, ACEMAV coll, édition Biotope

Crédits photographiques : C. Eggert (Triton crêté), SEN-CG35 (Triton de Blasius et mare)

LOCALISATION SUR SITE



● Triturus cristatus, Triton crêté
— Périmètre du site Natura 2000